

Une retraite à 70 ans, une option attractive

PRÉVOYANCE L'ajournement de la retraite plaît à un nombre croissant d'assurés et d'économistes et même à l'Union syndicale suisse, si chacun y trouve son compte. Les avantages financiers sont considérables. Des obstacles majeurs demeurent toutefois

EMMANUEL GARESSUS, ZÜRICH
@garessus

Les principes de planification de la retraite sont faux. Plutôt que de mettre un maximum d'argent de côté dès le plus jeune âge, mieux vaudrait épargner tardivement et surtout attendre le plus longtemps possible avant de partir à la retraite, conseille Laurence Kotlikoff, professeur à Harvard, dans le magazine *Baron's*, publié samedi. Cet économiste, l'un des 25 plus influents, selon *The Economist*, publiera l'an prochain un ouvrage sur ses recommandations de planification financière.

En Suisse, l'idée d'un ajournement de la retraite fait son chemin. Qui est intéressé? Quelles sont les raisons et les conséquences financières d'un tel choix?

Aucun regret

«De plus en plus d'indépendants prennent une retraite au-delà de l'âge légal (65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes)», confirme Roland Bron, directeur de VZ pour la Suisse romande. Qu'ils adorent leur métier ou soient obligés de

travailler plus longtemps pour des raisons financières, «les médecins sont les plus représentés», déclare-t-il. Face à la modestie des rentes, «il nous arrive de conseiller aux assurés de prolonger leur vie active et d'établir différents scénarios, le plus souvent pour des raisons financières. D'expérience, personne, parmi nos clients, ne m'a déclaré avoir regretté l'ajournement de sa retraite», révèle Roland Bron.

Les conséquences positives d'une retraite tardive ne sont pas que financières. «Elles contribuent au bien-être de l'individu, au besoin de contact social et d'effort intellectuel», indique Roland Bron.

«L'évolution en ce sens est réelle et évidente depuis quelques années, affirme Bernard Perritaz, membre du comité de direction du courtier Kessler, à Lausanne. Face à l'assèchement progressif du marché du travail, les caisses de pension cherchent de plus en plus à offrir la flexibilité maximum à leur plan de prévoyance.»

Avant tout pour le tertiaire

Les grandes banques sont ouvertes à ce choix: «Chez Credit Suisse, le supérieur hiérarchique

et le collaborateur peuvent convenir d'une poursuite des rapports de travail au-delà de l'âge de la retraite ordinaire et fixer une convention en conséquence», indique le porte-parole. Chez UBS aussi, il est possible de travailler jusqu'à 70 ans. Dans la fonction publique, la loi empêche parfois un ajournement de la retraite,

«L'enjeu se situe dans le niveau de la rente: il doit être suffisant pour mener une vie correcte, et non forcer les gens à continuer à travailler»

GABRIELA MEDICI, RESPONSABLE DES AFFAIRES SOCIALES À L'USS

mais certains cantons sont en train de modifier cette disposition, indique Gabriela Medici, responsable des affaires sociales à l'Union syndicale suisse (USS).

Personne ne cherche, ici, à imposer une augmentation généralisée de l'âge de la retraite. Pour les métiers du bâtiment et toute autre profession physiquement exigeante, l'idée serait déplacée. Dans un monde du travail très majoritairement tertiaire, de

nombreux métiers permettent de travailler au-delà de l'âge légal, selon Bernard Perritaz. «Il faut naturellement que l'assuré et l'employeur y trouvent un avantage», ajoute-t-il.

Une petite minorité a fait le pas. Selon l'enquête Swisscanto publiée en mars dernier, 10% des assurés travaillent au-delà

de l'âge légal de la retraite, 40% partent à 65 ans (respectivement 64 ans) et 50% avant. «L'obstacle provient souvent d'un marché du travail qui désire se séparer des plus âgés», affirme Quentin Costa, actuaire auprès de PPC Metrics, à Nyon.

«Nous ne sommes pas opposés à ce que ceux qui le veulent et le peuvent prolongent leur vie active, déclare Gabriela Medici, à l'USS. Ceux qui y prennent du plaisir peuvent très bien emprunter cette voie. L'enjeu se situe davantage dans le niveau de la rente: il doit être suffisant pour mener une vie correcte, et non forcer les gens à continuer à travailler.»

L'USS constate, sur la base des statistiques officielles, que la rente est supérieure pour les préretraités à celle des personnes qui partent à l'âge légal. «L'Office fédéral de la statistique révèle que la décision de prolonger la vie active exprime pour 20% (et presque 25% des femmes) une nécessité financière», affirme Gabriela Medici.

Les effets financiers sur les trois piliers

Sur le plan financier, chacun peut ajourner l'âge de la retraite mais il importe d'informer la caisse AVS six mois avant l'âge légal de sa volonté d'ajourner le début de la rente, sans devoir préciser d'emblée le nombre de mois ou d'années, selon Roland Bron.

L'impact économique est positif pour les trois piliers de l'assuré, ajoute-t-il. La rente AVS s'améliore de 31,5% si la retraite intervient à 70 ans pour les hommes et 69 ans pour les femmes. Comme les cotisations versées après

65 ans sont de facto à fonds perdu, elles sont prises en compte uniquement pour la part de salaire mensuel qui dépasse 1400 francs.

La rente LPP est également accrue, à condition évidemment que la caisse de pension offre la possibilité d'un ajournement. Comme les cotisations du 2e pilier sont défiscalisées, l'assuré ajoute un avantage fiscal au renforcement de son avoir de vieillesse, précise Roland Bron.

Au total, le gain LPP en cas de départ à 70 ans pour les hommes et de 69 ans pour les femmes peut être de 25 à 35%, selon le règlement de la caisse de pension.

D'innombrables options sont toutefois ouvertes à l'assuré s'il désire par exemple réduire son taux d'occupation. En prenant l'exemple d'un temps de travail à 60% dès 65 ans, et non plus à 100%, l'assuré peut recevoir 40% de rente et 60% de salaire.

Le 3e pilier offre aussi la possibilité d'une prolongation au-delà de 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Ainsi, la déduction fiscale du pilier 3a (6883 francs, respectivement 20% du revenu pour une personne qui n'est pas affiliée à une caisse de pension) peut être prolongée. ■

«Evergrande va éviter la faillite»

CRÉANCES Le groupe immobilier chinois, au bord du gouffre, se dirige vers une restructuration drastique de sa dette. Même si elles ont serré la vis sur le secteur de la pierre, les autorités veulent éviter des pertes pour les banques chinoises, indique Christophe Pella, de Gama Asset Management



CHRISTOPHE PELLA
FOUNDING PARTNER DE
GAMA ASSET MANAGEMENT

PROPOS RECUEILLIS PAR SÉBASTIEN RUCHE
@sebruche

La pression continue à monter sur Evergrande, le géant de l'immobilier chinois en grande difficulté financière (72 milliards de francs de chiffre d'affaires et près de 90 milliards de dette). Des fournisseurs exigent d'être payés, tandis que des clients mécontents réclament le remboursement de produits financiers émis par le groupe ou exigent qu'il achève la construction des maisons qu'ils lui ont déjà payées. L'analyse de Christophe Pella, de Gama Asset Management à Genève, un spécialiste de l'obligataire qui a récemment investi dans Evergrande.

Evergrande pourra-t-elle échapper à la faillite? On se dirige plutôt vers une restructuration de sa dette, sous la houlette des régulateurs financiers chinois. Leur objectif principal est sans doute d'éviter des pertes pour les banques chinoises qui, par effet domino, pourraient provoquer une contraction du crédit en Chine. Plutôt que de tirer la prise, les banques ont tout intérêt à continuer à prêter à Evergrande afin que l'entreprise construise les maisons qui lui ont été commandées, car ces biens immobiliers servent de garantie aux prêts bancaires. D'ailleurs, la semaine dernière, le Financial Stability and Development Committee, qui est le principal régulateur financier du pays, a autorisé Evergrande à renégocier et étendre les échéances de certains de ses prêts.

Quelles seront les conséquences pour les investisseurs qui détiendraient des obligations Evergrande? Les marchés financiers s'attendent à des pertes lourdes, de l'ordre de 75% de la valeur des obligations, qui sont déjà reflétées dans leur prix. Par ailleurs, les actionnaires ont été les premiers touchés, l'action China Evergrande Group cotée à

«Les marchés financiers ont pris les choses de manière relativement positive. Evergrande est considérée comme un problème isolé»

Hongkong ayant perdu environ 85% de sa valeur depuis les hauts de janvier.

Est-ce que le risque de contagion à l'ensemble de l'immobilier ou à l'économie chinoise existe? Certainement, mais les marchés financiers ont pris les choses de manière relativement positive. Evergrande est considérée comme un problème isolé, qui ne concerne que l'entreprise elle-même. Les prix des marchés financiers n'expriment pas aujourd'hui la crainte de conséquences systémiques.

Pourquoi avez-vous acheté des obligations Evergrande il y a quelques semaines? Les problèmes de gouvernance du groupe et sa faible qualité de crédit étaient connus depuis longtemps par les spécialistes, un peu comme les difficultés de Swissair l'étaient bien avant le grounding de 2001. Nous pensions qu'Evergrande, sous la pression des investisseurs et des autorités, allait devoir s'améliorer grandement. Et la taille de la dette en jeu [environ 90 milliards de dollars, ndlr] milite aussi pour une approche prudente de la part des autorités. Après une baisse de prix, ces raisons nous ont paru créer une optionnalité intéressante pour une position de 0,2% dans la poche «distressed» de notre fonds Global Bonds. Depuis, cette position ne représente plus que 0,05% du fonds. ■

L'inflation américaine ralentit, mais pourrait rester longtemps élevée

CONJONCTURE L'indice des prix à la consommation a décéléré aux Etats-Unis tout en restant au niveau historique haut de 5,3%. Les hausses des salaires, notamment, risquent de faire durer cette inflation élevée

MATHILDE FARINE, ZÜRICH
@MathildeFarine

C'était le chiffre attendu de ce début de semaine. L'inflation, ou plus exactement l'indice des prix à la consommation qui représente le panier des ménages américains, risquait de déromper l'optimisme de la Réserve fédérale (Fed). Une nouvelle accélération du renchérissement aurait pu mettre en doute son scénario d'une inflation certes forte, mais transitoire car liée à des facteurs spécifiques et temporaires comme la hausse des prix de l'énergie ou des goulets d'étranglement dans les chaînes de production.

Surtout, une nouvelle accélération aurait pu la pousser à prendre des mesures plus restrictives pour freiner cette inflation, prédisaient déjà certains analystes. Cette thèse avait été renforcée la semaine dernière par la publication des prix à la production, en hausse de 8,3% sur un an, un record.

Trop optimiste

La flambée ne s'est pourtant pas exacerbée sur le front des prix à la consommation. Publiée mardi, elle a même ralenti en août. Elle reste élevée et à des niveaux les plus importants en plus de 10 ans: la hausse des prix atteint 5,3% sur un an, contre 5,4% en juillet. Mais ce léger coup de frein vient soutenir la thèse des banquiers centraux. Les membres du comité de politique monétaire de la Fed partent d'ailleurs du principe que l'inflation retombera à 2,1% en 2022.

Pour l'économiste américain Adam Posen, c'est bien trop optimiste. Les prévisionnistes et les banques centrales ont à son avis raison de voir dans des pénuries et des décalages sur le marché du travail – il y a plus de postes ouverts que de personnes en recherche d'emploi – les causes de cette inflation. Mais, «l'erreur est de partir du principe que ces problèmes seront résolus rapidement, d'ici à peine quelques mois pour que les prévisions 2022 s'avèrent correctes. Au contraire, la transition économique que nous traversons prendra cer-

tainement plus de temps et il faudra un ou deux ans avant que l'inflation ne revienne à 2%.»

Pas de changement pour la Fed

Cette transition sera plus longue parce que les employés et employeurs réévaluent leurs engagements vis-à-vis de l'emploi. Le coût d'un changement de poste est perçu comme moins élevé qu'auparavant pour les premiers, tandis que les seconds réfléchissent davantage à l'automatisation de certaines tâches et au travail flexible pour retenir les collaborateurs à haute productivité, avance Adam Posen.

L'inflation a probablement atteint son pic, estiment des économistes de J. Safra Sarasin dans une note publiée mardi. Pourtant,

les salaires qui augmentent et l'importante hausse des prix de l'immobilier devraient se traduire par une inflation sous-jacente plus élevée l'an prochain, expliquent-ils. Une tendance qui pourrait aussi être entretenue par la «situation spécifique dans laquelle nous nous trouvons après une crise sanitaire sans précédent [qui] pousse les entreprises à devoir augmenter leurs prix finaux», ajoute John Plassard, directeur adjoint chez Mirabaud & Cie.

Pour autant, aucun de ces experts ne considère que la Fed doit réagir en relevant par exemple son taux d'intérêt. Pour Adam Posen, l'enjeu est plutôt qu'elle devra «garder ses nerfs» face à une inflation qui ne redescendra peut-être pas aussi rapidement qu'espéré. ■

PUBLICITÉ



Nouveau blog indépendant «Les Lauriers de Georges Plomb»

Aux passionnés de politique suisse !

Voici l'adresse Internet du nouveau blog indépendant
«Les Lauriers de Georges Plomb»:

<http://georges-plomb.ch>

Ce blog succède au blog
du même nom diffusé sur le site de «Coopération»